

"La Vie Batelière"

ORGANE MENSUEL D'INFORMATIONS DE LA BATELLERIE FRANÇAISE

LA VIE BATELIÈRE est en dépôt

A QUESNOY-sur-DEULE chez M^{me} Chuffart, boulangerie, rue de Lille.

A LILLE (Bois-Blancs), M. Lesaffre, café-épicerie, 72, Quai de l'Ouest.

A BAUVIN M. Waterlot-De Buyère, Café de la Marine, Chemin du Halage

A BETHUNE chez M. Vandeville, café, 72, Chemin du Halage.

A DOUAI chez M. Lepercq, café, art. de marine. Ecluse de Dorignies.

chez M. Lesecq-Dufresne, café du Quai, 1, quai d'Alsace.

AU BASSIN ROND (Estun), chez M. Virgile Parent, commerçant, chemin du Halage.

A ORIGNY-St-BENOITE chez M. Amané, affrèteur, café, agrès de marine.

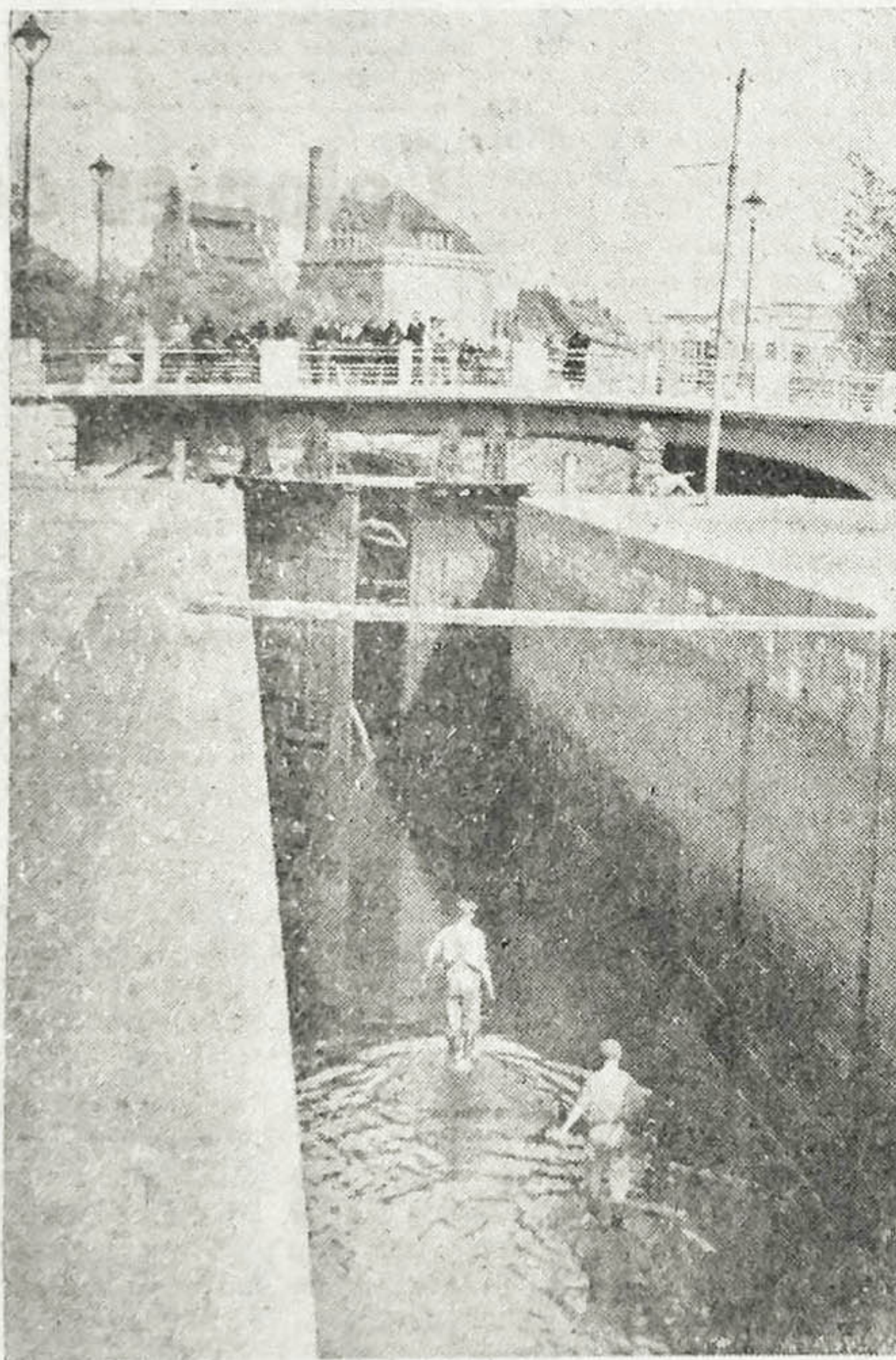
A FARCHIERS, chez M. Fagard-Lemaire, épicerie, 5, rue du Point-Y.

A LONGUEIL-ANNEL, chez M. Marius Leclercq, café du Bon Coin, Articles de Marine.

Problèmes humains de la Batellerie (fin)

Conférence faite au «Je Sers» le 10 octobre 1951 par A. DEPREESTER, aumônier des Bateliers du Diocèse de Lille

L'Écluse de la Barre à Lille, comme on la voit rarement



En avril, des travaux ont été accomplis à l'écluse de la Barre à Lille. Pendant plusieurs jours le trafic a été interrompu pour permettre la réparation des portes.

(Cliché « Croix du Nord »)

III. — QUE FAIRE...?

Les lignes d'un programme, sur lequel devraient s'entendre toutes les bonnes volontés, sont d'autant plus faciles à tracer qu'elles découlent des préoccupations de tout homme quel qu'il soit : son travail, sa place dans le pays, ses enfants, la sécurité pour son avenir et celui des siens.

a) **Que faire pour le travail du batelier ?** Sauver l'artisanat. Les artisans proprement dit sont encore presque la moitié de l'effectif total. Beaucoup d'équipages des bateaux de compagnies descendent d'artisans, certains l'ont été eux-mêmes. Cette population homogène par sa mentalité et ses qualités professionnelles, a le droit d'être protégée contre une évolution incontrôlée qui la rejetterait rapidement hors de son traditionnel champ de travail. Le souci du bien commun est le grand critère de l'esprit social et ceux qui le possèdent savent qu'il n'est pas indifférent au bien commun professionnel qu'une corporation comme la batellerie puisse se maintenir, s'épanouir et continuer à enrichir de ses qualités originales le patrimoine social de la nation.

b) **Que faire pour donner au batelier, dans le pays, la même place que les autres citoyens ?** Lui permettre un domicile légal avec toutes les prérogatives qui lui sont attachées.

Le patriotisme des bateliers est profond. Ils ont donné la preuve du sang dans les deux guerres. Leurs voyages ont même fait d'eux des Français moralement plus riches que les autres : ils ne sont ni Parisiens ni Provinciaux. Mais il leur manque encore un vrai domicile. La loi suppose une maison fixe et la leur bouge. On le sait bien, mais on n'a pas encore trouvé le moyen de concilier les deux choses... sauf pour l'impôt. Il faut supprimer ce complexe d'infériorité qui frappe le marinier surtout quand il est en contact avec les administrations publiques, il doit cesser d'être un être « à part ». Nous souhaitons que nos parlementaires soient de nouveau alertés et trouvent cette fois l'ingénieuse solution d'un problème qui n'a que trop duré.

c) **Que faire pour les enfants du batelier ?** Favoriser la scolarité, au maximum. Repenser le problème des allocations familiales de l'artisanat. Les familles batelières sont souvent nombreuses, elles sont moins soutenues que les familles terriennes, aidons-les dans toute la mesure du possible.

Il faut saluer le bel effort de la Caisse d'Allocations familiales de la Navigation intérieure en faveur de la scolarité des enfants mariniens, et le soutenir par un mouvement d'opinion susceptible de multiplier les initiatives publiques ou privées. La scolarité et les frais connexes sont élevés pour les budgets d'artisans. Subventions et bourses encourageront le désir profond de la plupart des mariniens ;

(Suite en page 2)

LA VIE BATELIÈRE

DIRECTION :
J. BLAIZOT

(Conflans-Sainte-Honorine)

et
A. DEPREESTER

Abonnements : 1 an : 200 frs.

Rédaction - Administration :

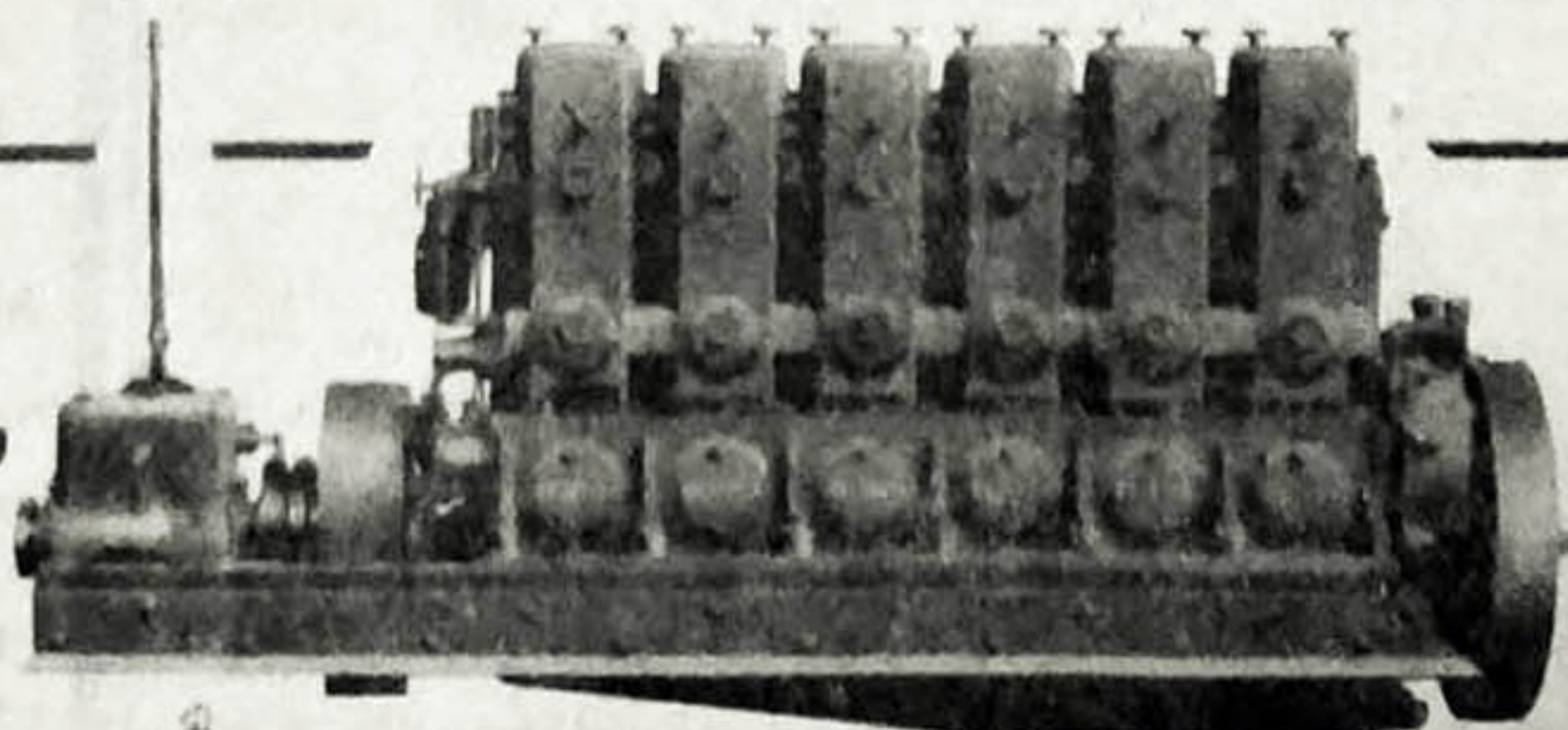
A. DEPREESTER

39, rue de la Monnaie, LILLE
C. C. Postal Lille : 276.93

Choisissez un moteur
qui a fait ses preuves :

le **DB 6 BAUDOUIN 75/90 CV**

- Une marque réputée, adoptée par les plus importantes Compagnies de Navigation Fluviale.
- Un matériel remarquablement économique, à l'achat, en pièces de rechange, en exploitation.
- La référence de milliers de moteurs en service.



**MOTEURS
BAUDOUIN**

Siège social : 180, Boulevard Roboteau, MARSEILLE
Agence de Paris : 21, Avenue de Suffren - Tél. : SUF 50-70

Problèmes humains de la Batellerie

(Suite de la première page)

assurer à leurs enfants une instruction qu'ils n'ont pas reçue eux-mêmes bien souvent et qui évitera à leurs descendants les difficultés qu'ils ont connues.

Trop peu d'enfants bateliers sont actuellement dans les écoles dont les effectifs sont pourtant en progrès constants. MM. Jouanique et Morice, dans leur brochure « La Navigation intérieure », estime à 4.000 les enfants bateliers d'âge scolaire. Il est difficile de savoir combien d'enfants sont placés dans les familles ou chez des particuliers, mais si on fait le total des places qu'offrent les écoles publiques ou privées, on n'atteint guère que le chiffre de 6 ou 700 au maximum. A côté des instituts privés qui reçoivent des enfants bateliers à Dornignies-Douai, Saint-Quentin, Vitry-le-François et Strasbourg, il n'existe que trois écoles spécifiquement batelières : l'Ecole Saint-Joseph fondée à Dunkerque par le P. Marcant, il y a cinquante ans ; l'Enfance Batelière, à Conflans-Sainte-Honorine et le Centre Départemental des jeunes bateliers, fondé à Lille, il y a trois ans, à l'instigation d'E. Couteaux, dont l'établissement porte le nom, cette école en pleine prospérité a déjà plus de 200 élèves. Citons pour être complets les Centres d'apprentissage de Lambersart et du Rhin qui relèvent de l'Enseignement technique et s'ouvrent à des adolescents de 14 ans.

Il reste donc beaucoup à faire pour le soutien des familles et l'équipement scolaire.

Quant à la question des allocations familiales des artisans elle déborde, par ses aspects techniques, le cadre de cette étude. Son importance capitale ne peut cependant échapper à personne. Il est souhaitable qu'elle puisse trouver, le plus tôt possible, une nouvelle et meilleure réponse.

d) **Que faire pour la sécurité « sociale » des bateliers ?** Les « patrons » bateliers ne sont pas assurés sociaux. Il faut avoir été en contact avec certaines misères pour saisir toutes les conséquences de cette lacune. Un pas vient d'être fait par la création d'une caisse de retraites. Comment arriver à couvrir les risques maladie et autres ? Nous ne pouvons pas croire qu'il soit impossible de trouver une formule « mutualiste » comme celle que l'Etat vient d'autoriser pour une autre profession. Si les difficultés à résoudre sont grandes, la nécessité de chercher une solution dans le cadre professionnel ne s'en impose pas moins.

Il n'est pas inutile d'ajouter, en nous basant sur la statistique reproduite au début de cette étude, que :

a) La protection de l'artisanat intéresse 4.200 bateaux ou familles, pour lesquelles il n'y a pas de sécurité sociale et des allocations familiales inférieures ;

b) Le remplacement des bateaux de bois intéresse au moins 3.000 artisans ;

c) Les questions de scolarité et de domicile intéressent l'ensemble de la population batelière soit 9.574 bateaux en précisant toutefois que le problème du domicile nous semble plus facile à régler pour les 5.374 bateaux des transporteurs privés et des compagnies qui ont au moins un point d'attache fixe.

Tels sont les problèmes humains permanents dont la solution sollicite notre effort collectif et généreux. Il semble opportun d'alerter l'opinion publique et d'exciter les énergies.

A) Sur le plan politique et général :

1. — Il faut réclamer, sans cesse, une **politique cohérente des transports** qui donne enfin satisfaction aux désirs légitimes de la batellerie, surtout artisanale. La prolétarianisation du monde batelier serait un nouveau malheur et la cause d'un découragement fatal.

2. — Il faut **comprendre les réactions de défense professionnelle** et les amertumes des militants qui méritent notre sympathie et qui se heurtent continuellement aux mêmes difficultés jamais résolues.

3. — Il faut enfin **une propagande large et concertée** qui atteigne les pouvoirs publics et les décide à intervenir.

B) **Pour vous, ici, au « Je Sers »,** fruit d'une grande pensée et d'un amour profond de la batellerie,

— **soutenez**, chacun à votre place, en maintenant la distinction du spirituel et du temporel, **l'action professionnelle des militants** engagés qui ont le souci de rester ouverts à toutes les collaborations ;

— **maintenez l'Entraide Sociale Batelière, dans son esprit vraiment humain**, à l'écart de certaines déviations que l'on rencontre parfois dans les services sociaux d'aujourd'hui, envahis par les techniques administratives ou sanitaires, celles-ci sont utiles mais ne doivent pas faire oublier que l'homme est un tout : corps et âme ;

— enfin dans ce grand réseau national de services qu'est l'E.S.B., autour de Conflans qui doit en rester le cœur et le centre animateur, **ayez le souci de multiplier les points d'appui, organisés régionalement**, suivant les prédominances économiques et psychologiques, afin de répondre avec une efficacité accrue, à tous les besoins de notre population marinière.

Ainsi, vous resterez fidèles au plan que vous a laissé le Chanoine Bellanger et votre action présente et future sera encore une magnifique réponse au batelier qui mourut jadis sur les rives de l'Ailette en confiant son rêve d'organisation batelière à celui qui fut le premier aumônier national de la Batellerie.

Dans les Centres

BETHUNE

POUR NOS « ANCIENS »

Le dimanche 20 avril, la sous-délégation du Secours Catholique de Béthune a offert un goûter pour les vieillards, où ont été conviés tous les vieux marinières résidant en cette ville.

Nos bateliers sont unanimes pour dire toute la joie et le réconfort que leur ont procurés ces quelques heures bien agréables, où l'on s'est ingénié à les distraire en même temps que leur était servi un copieux repas.

Joignant ses remerciements aux leurs, l'Entraide Batelière prie le Comité du Secours Catholique de Béthune et tous ceux qui se sont dévoués à ce bel acte de charité, de trouver ici l'expression de sa bien vive reconnaissance.

ESTRUN (Bassin-Rond)

Au retour d'une Mission prêchée à Origny-Sainte-Benoite (Aisne), le R.P. M. Leclercq, aumônier des marinières, à Douai, a fait une grande tournée dans les milieux bateliers, tantôt à bicyclette, tantôt à bord d'une péniche, au total 160 km. par la voie d'eau, suivant l'itinéraire Origny, Fargniers, Saint-Quentin, Vend'huile, Cambrai. Le R.P. Leclercq est arrivé au Bassin Rond le dimanche 20 avril. Après avoir rendu visite à M. l'abbé Douay, curé à Estrun, il a été reçu chez M. R. Denimal, secrétaire du Syndicat de la C.G.F.V.N. (C.F.T.C.).

VENDHUILLE

Bateliers ! Avez-vous vu que l'on fait des agrandissements au Dispensaire de Vend'huile ? Savez-vous que depuis le 12 mars, trois religieuses, servantes du Christ-Roi, sont au dispensaire, à la disposition des marinières, pour tous les soins, pansements, piqûres et aides de tous genres.

Certains le savent qui sont déjà venus se faire soigner ou exposer leurs difficultés, d'autres ont été visités à bord.

Ce n'est que le commencement mais quand les travaux seront finis, ce sera beau ! ! ! On en reparlera !...

TOULOUSE

Le Foyer des Anciennes batelières est enfin ouvert tous les mardis et vendredis, à l'E.S.B., 8, allée Paul-Sabatier ; à 16 h. 30, goûter. Toutes les anciennes sont cordialement invitées.

Il est rappelé aux bateliers que le Centre de l'Entraide Sociale Batelière est ouvert. Permanences : lundi, mercredi, vendredi, de 11 h. à midi ; mardi et vendredi, de 17 h. à 18 h. — Réunion des enfants, goûter : jeudi, de 16 à 18 h.

Une bibliothèque gratuite et une organisation de revues circulantes sont mises à la disposition des bateliers. On peut venir à n'importe quelle heure de permanence, chercher ou rapporter des livres.

Notre-Dame des Eaux à Toulouse



Ceuvre d'un artiste toulousain, cette statue a été bénite par S. E. le Cardinal Saliège, en février 1951, au port Saint-Sauveur, à Toulouse. Elle est la fierté des « barquiers » du Canal du Midi. Notre-Dame debout sur la proue d'une péniche présente l'Enfant-Jésus qui indique la route à suivre...

Colonies de Vacances

PARENTS MARINIERS,

Nous sommes heureux de vous annoncer que la C.A.F. N.I. met à votre disposition des possibilités de colonies ou de camps de vacances dont quelques-uns sont spécialement réservés aux enfants de marinières, en des points du territoire variés et facilement accessibles.

Ils y bénéficieront d'une vie saine et d'un changement d'air propre à stimuler leur santé et à épanouir leur intelligence.

Nous vous proposons une liste de colonies et de camps de vacances, en vous priant de nous faire connaître, SANS DELAI, votre choix

L'inscription n'est définitive qu'après versement par la famille du droit d'inscription de 500 fr. En cas de non-départ de l'enfant, du fait de la famille, cette somme reste acquise à la colonie.

Il est bien précisé que le départ ne sera autorisé qu'après la visite médicale obligatoire passée dans les trois jours qui précèdent le départ.

**Vente et installation
MOTEURS DIESEL
sur bateau fer ou bois**

Agence exclusive :

Moteurs VENDEUVRE

**Installation et réparation
moteurs de toutes marques**

S. E. C. M.

SAINT-DENIS (Seine)

32, rue de la Briche

— Plaine : 09.31 —

1°) POUR VOS ENFANTS de 6 à 13 ans inclus :

Isère. — Colonie de Saint-Jullien (garçons et filles se succédant de juillet à septembre).

Aisne. — Château de Lizy (garçons de 6 à 10 ans ; filles de 6 à 12 ans ; juillet à septembre).

Sarthe. — Château de la Flotte, à Poncé-sur-Loir (garçons et filles, du 14 juillet au 17 septembre).

Bretagne. — Pont-Minaouët, à Tregunc (Finistère) (garçons et filles se succédant du 14 juillet au 17 septembre).

Alsace. — Climbach, par Lembach (Bas-Rhin) (filles et garçons de 6 à 14 ans).

2°) POUR VOS ENFANTS de 14 à 18 ans :

Haute-Garonne. — A Oo, par Luchon (garçons de 14 à 17 ans).

Haute-Savoie. — Carroz (filles de 14 à 17 ans).

Côte d'Azur. — Cap d'Ail (Monaco) (garçons et filles de 16 à 18 ans, se succédant de juillet à septembre).

3°) PLACEMENTS SURVEILLÉS et offrant toutes garanties :

A Saint-Ouen-de-Thouberville (région de Rouen).

La participation des parents aux charges de la colonie est fixée au montant des allocations (taux des salariés).

Renseignements et demandes d'admission à prendre dans les Services sociaux de la Batellerie ou à la C.A.F. N.I., 18, boulevard Montmartre, Paris IX^e (écrire sans affranchir).

Premières impressions Batelière

De solides amitiés se sont nouées au cours des mauvais jours passés. Je ne me sens pas isolé dans une masse sans âme. Depuis le dimanche 19 mai, date à laquelle la Compagnie mixte du Train évacuait son dépôt de Saint-Ruth et au milieu d'une population aux abois, quittait Lille menacé, une demi-douzaine de compagnons fidèles avons vécu ensemble les heures d'espoir et les heures d'angoisse et pour finir, les heures d'abattement et d'humiliation, mettant fraternellement tout en commun, nos pauvres ressources en tabac ou en vivres comme nos tristesses et le trésor de notre foi, unique réconfort dans cette détresse sans fond ; nous nous retrouvons ici. A la lumière des lampes de poche dont nos geôliers ne nous ont pas encore dépouillés, nous opérons, dans l'entassement des corps anonymes, un difficile regroupement. Le doyen de notre petite bande, maître-sellier de son métier, a dû, malgré ses cinquante ans, partir, lui aussi, revêtu d'une tenue bleu horizon, la seule qu'il possédât et qu'il gardait pour les défilés d'anciens combattants de 14-18. Courageux et prévoyant, il a ramassé dans les dunes de Malo, parmi tant de richesses abandonnées, une grande couverture ; il l'étale sur le « poussier », à mesure que les voisins daignent nous faire place, et il nous invite gentiment à y prendre position. Grâce à celui que, familièrement, entre amis, nous appelons, à cause de ses cheveux blancs et de sa bonhomie : « le Père Lab... », nous ménagerons nos vêtements qui sont destinés à durer longtemps. Quand donc en toucherons-nous de rechange ? Cher Père Lab..., qui êtes maintenant dans votre éternité, le Bon Dieu vous aura sûrement accordé une place de choix dans la lumière, un trône glorieux dans les célestes pourpris, en retour de ces places offertes à vos amis sur votre couverture, une nuit, à fond de cale, en retour aussi de tant d'autres attentions délicates dont je garde le souvenir ému, en récompense du courage avec lequel, malgré votre âge et le souci de votre famille nombreuse et éprouvée, vous remontiez le moral de vos compagnons de misère.

Les premiers descendus se sont installés contre les murailles du bateau ou contre les cloisons. Pour les autres, le plus pénible est de manquer d'un appui stable où s'adosser. Heureusement, les nuits ne sont pas longues en cette saison. Et si l'on songe à tant et tant de milliers de prisonniers, à tant et tant de milliers de déportés qui parcourront un chemin de croix torturant, au regard de tant de souffrances, notre sort est encore enviable. La nuit passera rapidement, dans l'alternance de brèves somnolences et de longs colloques à voix basse avec les voisins. Le silence relatif est également favorable à la prière, et nous avons tant de cho-

ses à demander au Bon Dieu pour ceux que nous aimons, pour tous ceux qui souffrent, pour la France. L'aube ne tarde pas à luire par les interstices de notre toit ; bientôt, dans un ciel lavé, au plus bas d'un horizon sans relief, le soleil se lève. Sans plus nous attarder dans notre dortoir empuanti, nous bondissons sur le pont ; avec volupté, nous aspirons l'air pur. Les flemmards vont être invités, eux aussi, à sortir. En effet, nous sommes arrivés à Nimègue, Nimègue que nous ne connaissons encore que pour avoir appris dans l'histoire de France les traités de 1678 et 1679 et à qui s'attache désormais le souvenir d'une délicate attention de la population. Les bateliers manœuvrent pour accoster. Malgré l'heure matinale, nous sommes attendus. Nous apercevons sur le quai une délégation de la Croix-Rouge locale et on nous a apporté de grands pots fumants et des corbeilles de petits pains. Chacun va savourer un excellent sandwich et se réchauffer d'un bol de café au lait. Il y a donc au monde des âmes compatissantes qui trouvent dans la misère du prochain l'occasion de manifester le meilleur d'elles-mêmes, la bonté. Vous qui nous avez été secourables, soyez bénis.

Quand, la distribution terminée, les bateliers font de nouveau tout hors, et que le remorqueur reprend la traction, c'est à regret et le cœur serré que nous quittons l'accueillante Nimègue ; le Reich n'est plus qu'à quelques kilomètres... Sans transition, aussitôt franchie la frontière allemande, le climat d'amitié dont nous ont entourés les riverains disparaît. De la part des habitants qui nous regardent passer ce n'est plus que froide indifférence ou, surtout chez les jeunes, hostilité. La navigation va se poursuivre sans histoire jusqu'à la première ville allemande : Emmerich.

Après un dernier accostage, les captifs quittent leur geôle de passage. En rangs sur quatre, sous la pluie qui s'est remise à tomber, on nous dirige jusqu'au stade municipal. On attendra là de reprendre, 55 par wagon « hommes 40 », le chemin de l'exil pour une destination et une durée inconnues.

La partie fluviale du voyage est terminée. Pouvais-je me douter que, onze ans plus tard, je serais nommé « curé » de la batellerie ? Quand je fis récemment, sur une toue chargée de charbon à destination de La Villette, la difficile traversée de Douai, j'évoquai ces premières impressions de « navilage ». Mais quel contraste ! Combien j'appréciais l'atmosphère de liberté et le gracieux accueil du jeune foyer batelier qui me recevait gracieusement à son bord pour une « promenade éducative ».

J'en ai déjà appris beaucoup sur la vie batelière et sur

BAPTÊMES

BETHUNE

DELHORS Claudine, bateau « Noël », baptisée le 24 février 1952.

DESCAMPS Michel, bateau « Dakka », le 10 mars.

VANGOSTENOBLE Robert, bateau « Deux Vierges », le 24 février.

SCHOUTTETEN William, bateau « I. M. F. 3 », le 6 avril.

LILLE

FOENE Joliane, bateau « Vitiot », baptisée le 8 avril, à Lille (N.-D. de Consolation).

Jocelyne LESAGE, bateau « O.D.I. », le 5 mai, chapelle des Auxiliatrices, à Lille.

DOUAI

MOUVAUX Claudette, bateau « M.-L. », le 22 mars.

PREMIERES COMMUNIONS

Claude PAYELLE (bateau « Eline ») a fait sa première communion privée le 10 avril 1952, en l'église Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, à Douai.

Denise BOULONNE, jeune navigante de 13 ans, (bateau « Wodan »), a fait pieusement sa première communion le 7 mai, entourée de ses parents, de son petit frère et de sa petite sœur, jumeaux de 6 ans, en la chapelle des Pères Jésuites, à Douai.

MARIAGE ET BAPTEME

M. Fernand DUVINAGE (bateau « James ») a épousé M^{me} Gilberte JAILLON (bateau « J.-M. »), le 19 avril, en l'église de Dorignies-l.-Douai. Les parents du marié sont sur le « Val-de-Saire ».

La cérémonie du mariage fut immédiatement suivie de celle du baptême d'André BOURDON, fils de M. et M^{me} BOURDON-DUVINAGE (bateau « Home »), né le 25 no-

l'âme de mes paroissiens qui mènent cette rude existence. Mais j'en ai encore beaucoup plus à apprendre pour parfaire mon éducation batelière. Votre amitié me rendra cet apprentissage facile et agréable.

Je songeais aussi que les bateliers veulent gagner leur vie, le pain de leur famille en travaillant dans la sécurité, qu'ils souhaitent ardemment qu'aucun d'eux ne soit plus jamais contraint à fréter son bateau pour un transport d'humanité captive. Alors, tournons-nous vers le Bon Dieu, ce Dieu qui a voulu naître dans une très pauvre étable, qui a vécu la vie d'artisan, qui a terriblement souffert et qui est mort sur une croix pour donner au monde la paix, la vraie paix dans la liberté. Prions-Le de nous préserver de l'horrible fléau de la guerre et des ravages et des deuils qu'elle entraîne à sa suite. Oh oui, « de la peste, de la famine et de la guerre, délivrez-nous, Seigneur ! »

Michel LECLERCQ,

vembre 1951 à Ham (Somme). Les nouveaux époux, oncle et tante du petit André, furent parrain et marraine. M. et M^{me} Duvinage-Jaillon habiteront le « James ». Nos meilleurs vœux aux jeunes mariés.

CONFLANS-STE-HONORINE

BAPTEMES

Mireille DEVITT. Bateau « César ».
Bernard LEROY. Bateau « Briare ».
Michel FRESSLE. Bateau « Jasmin ».
Evelyne THIAIS. Bateau « Mont Blanc ».
Jean COUZEREAU. Bateau « Début ».
Michel BRUNET. Bateau « Proserpine ».
Jocelyne DAPSENCE. Bateau « Lecoq III ».

MARIAGE

RO TSAERT Etienne-François et REBOULE Gilberte, à bord du « Raie ».

NOS DEFUNTS

BETHUNE

GASTON LELEU
Nous avons appris avec émotion le décès de Gaston-Fernand Leleu, rappelé à Dieu le 3 avril 1952, dans sa onzième année, après avoir reçu le Sacrement de Confirmation. Ses funérailles ont eu lieu le mardi 8 avril, à 10 h., en l'église Saint-Vaast de Béthune. M^{me} Postiaux, directrice de l'école E. Couteaux, de Lille, à laquelle appartenait le petit Gaston Leleu, assistait à la cérémonie avec une délégation de sa maison.

Malgré tous les soins dévoués dont il fut entouré à l'école et en clinique, de la part de ses maîtres et des médecins, Gaston a été emporté en quelques jours. Il laisse à ses parents, à ses maîtres et à ses petits camarades de l'école et du catéchisme des bateliers, le souvenir d'un enfant docile et affectueux.

A M. et M^{me} Leleu-Lorazo (bateau « Dialot »), à ses frères et sœurs, si douloureusement éprouvés, à M^{me} Postiaux, nous renouvelons l'expression de notre très vive sympathie.

DOUAI

M. Emile MILLEVERT, marinier à bord du « Don de Dieu », ancien combattant 1914-1918, croix de guerre avec palmes, médaille de la Victoire, médaille commémorative, médaille de l'Yser, médaille avec glaives, décédé à Dorignies, le 28 avril 1952, dans sa 61^e année, administré des Sacraments de Notre Mère la Sainte Eglise.

Les funérailles ont eu lieu le 30 avril, en l'église de Dorignies.

M. Alphonse WATTIAU, ancien marinier du bateau « Esnohpla », ancien combattant 1914-1918, est décédé à Douai, le 24 mars, à l'âge de 70 ans, administré des Sacraments de notre Mère la Sainte Eglise.

Ses funérailles ont eu lieu le 28 mars, en l'église de Dorignies.

Nos sincères condoléances à son épouse et à sa famille.

CAMBRAI

M. Fernand VERRIER, ancien batelier, âgé de 79 ans, est décédé à Cambrai (Saint-Joseph), le 26 novembre 1951.

CANAL DU MIDI

NAISSANCES

PEYRAUBE Christiane, de « L'Évril », née le 8 mai 1951, à Bordeaux.

MILPIED Nadine, du « Giroflée », née le 30 mai 1951, à Le Tourné (Gironde).

LE CORVEC Marie-France, de « L'Annie », née le 18 juin 1951, à Bordeaux.

GALISSAIRE Michelle, du « Marbore », née le 10 juillet 1951, à Moissac (Tarn-et-Garonne).

MARROT Jean-Paul, de l'« Insoumis », né le 16 juillet 1951, à Agen.

DUFRAIX Alexis, de « L'Iris », né le 21 août à Bordeaux. (à suivre).

MARIAGES

DESSALES Henri avec QUERCY Rosita, du « Carlitte », le 18 septembre 1950, à Castets (Gironde).

HENRI Joseph avec BOISSIE Huguette, du « Rhône », le 20 octobre 1951, à Buzet (Haute-Garonne).

NOS DEFUNTS

M^{me} BOUDEY Gérard, du « Carlitte », décédée à 26 ans, après une longue maladie, en avril 1951, à Bordeaux.

TOULOUSE

M. et M^{me} Georges ESPANOL, du « Ville-de-Béziers », ont la joie de vous faire part du baptême de leur fils JOSIAN.

M. et M^{me} Jean RICHASSE, du « Gaby », ont la joie de vous faire part du baptême de leur fille JOSIANE.

Tous deux baptisés le 20 avril, dans la chapelle du Port Saint-Sauveur, à Toulouse.

BÉNÉDICTION DE BATEAUX

DENAIN

Le bateau « J.H.M. », appartenant à M. Marcel Degroux, a été béni le 5 mars 1952, par M. l'abbé Morelle, vicaire à Saint-Martin, Denain (Nord).

LILLE

« Assochar 16 », à M. Deléglise (12 avril).

« Sibéria », à M. Caboche (14 avril).

« Assochar 233 », à M. Co-cart (28 avril).

ORIGNY-STE-BENOITE

« Macta », à M. Raymond Dujardin (Rouen).

« Robin des Bois », à M. Robin, Pont-à-Vendin.

« Jean-Luce », à M. et M^{me} Strelesky, béni à Cambrai (Saint-Joseph).

DUNKERQUE

Par l'aumônier diocésain :

Le 2 mai : « Utilité » à M. et M^{me} Dalivon-Lourme ; « Zadelis », à M. et M^{me} Piessé-Lemoine.

Le 3 mai : « Raymond » à M. et M^{me} Vanschoote-Lefebvre.

Fêtons nos mamans



Batelières

La surprise

— Bonjour, maman.
— Bonjour, mes enfants.
Trois enfants sortent en trombe de la chambre et sautent au cou de la maman qui réussit non sans mal à se dégager de leurs petits bras.

— Allez vous habiller, mes petits ; Jacqueline aide Bernard à mettre ses chaussettes et sa culotte, tu es grande, toi.

Bernard, Lyliane et Jacqueline, lavés et habillés, viennent s'asseoir autour de la table, devant un succulent déjeuner que les enfants mangent sans se faire prier.

Jacqueline, qui a onze ans, demande à sa maman si elle peut l'aider à faire la vaisselle. Celle-ci dit « oui » et, en souriant, lui donne le torchon à noisettes.

Lyliane, qui a neuf ans, veut aussi faire la vaisselle pour faire plaisir à sa mère, étonnée, car d'habitude personne ne veut la faire. Pour éviter la dispute, la maman dit à Jacqueline de laver la vaisselle et à Lyliane de l'essuyer.

Bernard veut faire quelque chose aussi, mais il est petit, il n'a que cinq ans. Il prend la balayette et balaie, mais il oublie les coins. La mère sourit avec indulgence, lui demande de donner la balayette, mais Bernard refuse et continue son travail avec effort.

Car, aujourd'hui, c'est la fête des Mères.

Ils ont tous un cadeau à lui offrir.

Jacqueline, qui sait coudre, a fait un napperon pour la cheminée. Lyliane a fait un petit coussin au point de croix, ce n'est pas très joli, mais elle y a mis tout son petit cœur et tout son amour pour sa maman.

Bernard avait assez d'économies pour acheter un bouquet de fleurs.

A l'heure du repas, en grand mystère, ils s'en vont dans la

chambre à coucher, chercher leurs cadeaux, et tous en même temps les offrent à leur mère en disant : « Bonne fête, maman ! »

C'est papa qui est surpris, car il croyait être le seul à offrir un cadeau. Il se souvient de son enfance, pense à sa mère, embrasse ses enfants et sa femme et savoure la joie de posséder un foyer uni.

Alberte LEMAIRE.
« Dizi ».

« Il faut prendre »

Riquet a trois ans. C'est un petit garçon qui aime beaucoup, beaucoup sa maman. En haut, en bas, il trotte derrière elle comme son ombre. Riquet ne possède rien sans l'offrir à sa mère.

— Tiens, maman, voilà mon biscuit. Prends ce petit morceau. Il est pour toi.

Et la maman prend la miette ainsi donnée en remerciant son fils ; elle la mange. Voilà Riquet content.

Tous deux, avec papa, vont passer quelques jours chez tante Berthe.

Le petit homme est tout de suite séduit par l'accueil de la bonne grand'tante. Elle, encore plus, a été conquise par son neveu. Elle le gâte, lui donne toute liberté de jouer au milieu des beaux meubles de son salon, lui passe mille fantaisies.

Un jour Riquet arrive près d'elle d'un air mystérieux, tenant quelque chose dans sa menotte fermée :

— Tiens, tante, ça c'est pour toi.

« Ça » c'est une boule de gomme que maman a dû donner à l'enfant.

— Mais non, mon chéri, garde-la.

— Si, si ! Je veux que tu la manges !

Riquet trépigne ; il va se fâcher.

Pour le satisfaire, tante Berthe fait semblant de goûter au bonbon et le lui rend.

Riquet n'est pas content :

— C'est pas vrai que tu l'as mangé. Quand, moi, je donne quelque chose à maman, elle le prend toujours. Il faut le prendre !

Tante Berthe n'est pas persuadée :

— Ce pauvre petit, dit-elle, comme il a bon cœur ! Va, mon trésor, c'est comme si tu me l'avais donné.

Non, bonne tante, ce n'est pas comme s'il l'avait donné. Il n'a pas la satisfaction de se priver pour vous faire plaisir. Si vous continuez ainsi, l'enfant prendra l'habitude d'être généreux à bon compte, sachant que le bonbon lui restera.

Il faut le prendre.

Lille, dimanche 1^{er} juin.

**COMMUNIONS
SOLENNELLES
BATELIERES
ET CONFIRMATION**

8 h. 30 : Messe de communion.

16 h. : Confirmation par S. Exc. Mgr Dupont, évêque auxiliaire de Lille

Les cérémonies auront lieu en la chapelle Saint-Joseph de Cluny, 13, rue des Frères Vaillants (près de la Place de Tourcoing).

BENEDICTION DE BATEAUX (Suite)

« Blida », à M. et M^{me} Verlay, Lille, 28 avril.

PAROISSES FLUVIALES
HEURES DES MESSSES
(Dimanches et fêtes)

Saint-Quentin, église Saint-Eloi : 6 h., 7 h., 9 h., 10 h. et 11 h. 30. Il y a une messe le soir, à 17 h. 30, à la Basilique.

Lesdins : 10 h. 30.

Vend'huile : tous les 15 jours, à 7 h. 30 ; se renseigner auprès des Sœurs du dispensaire. Tous les dimanches, à 11 h.

Fargniers : 7 h., 10 h.

Tergniers : 7 h. 30, 10 h. 30.

Cambrai : église Saint-Joseph, 7 h. 30 et 11 h.

Estrun (horaire d'été), 8 h., 10 h. 30.

Douai : Dorignies, 7 h. 30, 9 h., 10 h. 30 ; Sainte-Thérèse, 8 h., 10 h. 30.

Pont-de-la-Deûle : 7 h. 30, 10 h.

CAISSE INDUSTRIELLE D'ASSURANCE MUTUELLE

Société d'assurance à forme mutuelle
Entreprise privée régie par le Décret-Loi du 14 juin 1938

ASSURANCES MARITIME, FLUVIALE ET TRANSPORTS

Siège Social et Bureaux

7, Rue de Madrid — PARIS (8^e)

Téléphone : LABorde 65-00

Adresse Télégraphique : CIAMET-PARIS

Assurances Responsabilité Civile, Incendie, Individuelles

MEME ADRESSE

MOTEURS DIESEL
spécialement adaptés à la
NAVIGATION FLUVIALE

CREPELLE

LILLE

Porte de Valenciennes

Téléph. 307-11 et 12

BUREAUX COMMERCIAUX

PARIS

9, av. de Villiers, Car 41-12

— QUIBERON —

Boulev. Chanard - Tél. 169

Soc. An. d'Imp. et Edit. du Nord, Lille
Le Gérant : A. DEPREDESTER.

**DIMANCHE
15 JUIN**

Grande Kermesse et Vente de Charité

à bord du « JE SERS », à Conflans-St-Honorine

Jeux sur l'eau, Fête Foraine, Repas Champêtres,

Comptoirs et attractions